

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Les Parisien·nes âgé·es de plus de 65 ans (ou de plus de 60 ans en cas d'inaptitude au travail), les personnes handicapées adultes et, dans la limite des places disponibles, les Parisien·nes retraité·es ou préretraité·es à partir de 60 ans.
- Pour les activités de l'Université Permanente de Paris, des clubs et certaines activités en période estivale, les Parisien·nes retraité·es ou préretraité·es de plus de 55 ans.

À QUELLES CONDITIONS ?

- Résider à Paris depuis au moins 3 ans (dans la limite des places disponibles, une dérogation peut être accordée).
- Certaines activités sont gratuites, d'autres accessibles moyennant une participation financière établie en fonction du niveau d'imposition.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Auprès du centre d'action sociale de chaque arrondissement (voir liste ci-contre).

Toutes ces activités et animations sont accessibles dans la limite des places disponibles.

L'ACTUALITÉ SENIORS À PARIS

Sur paris.fr

rubrique Seniors : Loisirs et citoyenneté et sur paris.fr/casvp

Paris info seniors

Magazine gratuit disponible dans les centres d'action sociale et à l'accueil des mairies d'arrondissement, à l'espace Paris Rendez-Vous et en ligne sur paris.fr/casvp > nos publications

Les Clic Paris Émeraude,

les Maisons des aînés et des aidants

Services gratuits d'information et de conseil pour les Parisien·nes âgé·es et leur famille, coordonnées sur paris.fr.

LE CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS

ARRT	ADRESSE	TÉLÉPHONE
1 ^{er}	4, place du Louvre	01 44 50 76 00 
2 ^e	11, rue Dussoubs	01 44 82 76 10 
3 ^e	2, rue Eugène Spuller	01 53 01 76 40 
4 ^e	2, place Baudoyer	01 44 54 76 50 
5 ^e	21, place du Panthéon	01 56 81 73 56 
6 ^e	78, rue Bonaparte	01 40 46 75 55 
7 ^e	116, rue de Grenelle	01 53 58 77 16 
8 ^e	3, rue de Lisbonne	01 44 90 76 00 
9 ^e	6, rue Drouot	01 71 37 73 00 
10 ^e	23 bis, rue Bichat	01 53 19 26 26 
11 ^e	130, av. Ledru-Rollin	01 53 36 51 00 
12 ^e	108, avenue Daumesnil	01 44 68 62 00 
13 ^e	146, bd de l'Hôpital	01 44 08 12 70 
14 ^e	14, rue Brézin	01 53 90 32 00 
15 ^e	3, pl. Adolphe Chérioux	01 56 56 23 15 
16 ^e	71, avenue Henri Martin	01 40 72 19 06 
17 ^e	18, rue des Batignolles	01 44 69 19 50 
18 ^e	115 bis, rue Ordener	01 53 09 10 10 
19 ^e	17, rue Meynadier	01 40 40 82 00 
20 ^e	62-66, rue du Surmelin	01 40 31 35 00 

 Accessible aux personnes à mobilité réduite

 Procédure d'accueil des personnes à mobilité réduite

MAIRIE DE PARIS
CENTRE D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE PARIS
paris.fr/casvp

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR
*0,05 € par minute, hors appel de départ

CENTRE D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE PARIS



SENIORS / HANDICAP
culture
& loisirs

Toute l'année, le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) vous propose de nombreuses activités culturelles et de loisirs.

CLUBS SENIORS

Les clubs seniors et leurs animateur·rices vous proposent de multiples **activités manuelles, artistiques, physiques, intergénérationnelles, culturelles et ludiques. Elles sont gratuites.**

- ⇒ Une carte d'adhérent·e vous permet de fréquenter l'ensemble des clubs.
- ⇒ Une brochure liste les clubs par arrondissement et activité. Elle est disponible dans les Centres d'action sociale et les mairies d'arrondissement, les Clic Paris Émeraude, les Maisons des aînés et des aidants, l'espace Paris Rendez-Vous et sur paris.fr/casvp



DÉJEUNERS-RÉVEILLONS

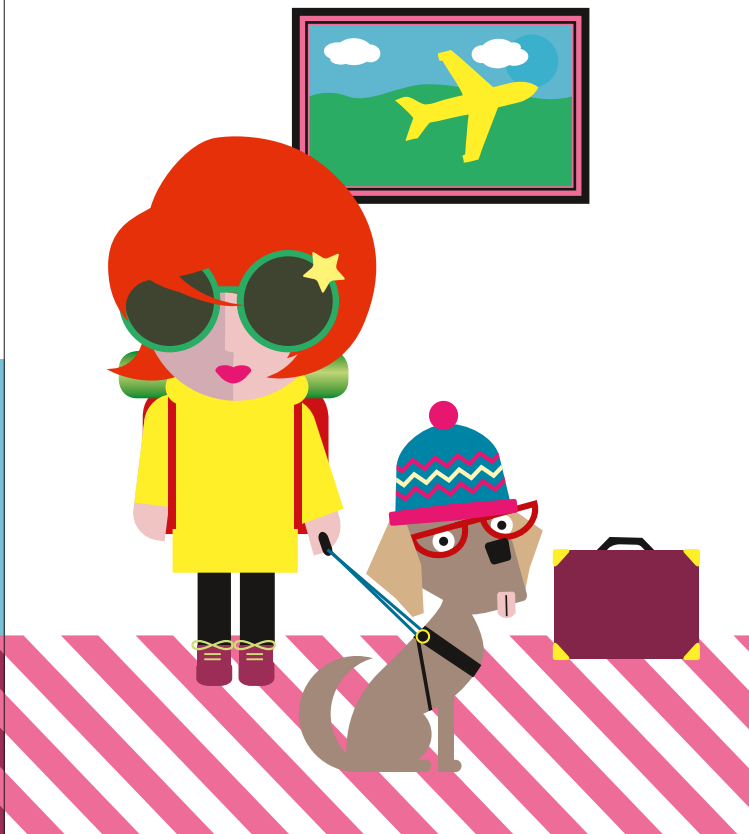
Pour les fêtes de fin d'année, des **déjeuners-réveillons avec spectacle ou animation dansante** sont organisés dans des restaurants.

- ⇒ Une participation financière vous est demandée (priorité aux personnes dont les revenus sont les plus modestes).

VOYAGES

Vous pouvez **participer à des excursions et des séjours** de vacances en France métropolitaine et en Europe (d'avril à octobre). Certaines destinations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

- ⇒ Une participation financière vous est demandée (priorité aux personnes dont les revenus sont les plus modestes).



UNIVERSITÉ PERMANENTE DE PARIS

L'Université permanente de Paris vous propose un vaste programme d'**activités culturelles**, sous forme de filières avec de nombreuses **conférences, ateliers, promenades commentées, activités sportives, stages...** (gratuits ou avec participation financière).

ACTIVITÉS CULTURELLES

Vous pouvez bénéficier de **places gratuites** pour :

- des **spectacles** (théâtre, concert, cinéma...),
- des **sorties** en famille dans les musées, jardins et monuments de la capitale,
- des **croisières** sur La Seine,
- des **visites guidées...**

